

La Fabrique des chercheur-ses

Protéger nos droits

Les chiffres mentionnés dans cette fiche sont tirés de l'ouvrage suivant : Adèle B. Combes, Comment l'Université broie les jeunes chercheurs. Précarité, harcèlement, loi du silence (Autrement, 2022).

1 - Des droits ? Quels droits ?

Les doctorants et les doctorantes ne le savent pas tout le temps, mais ils et elles ont des droits liés à l'activité professionnelle qu'est la thèse. Or, force est de constater que plusieurs de ces droits sont aujourd'hui bafoués. Savez-vous par exemple que vous avez un droit au repos qui vous permet de prendre des congés et de limiter vos horaires quotidiens et hebdomadaires ? La liste de ces droits est longue et souvent méconnue. Pour en savoir plus, la première étape est de se rapprocher de votre laboratoire, de vos collègues ou des syndicats et associations de chercheurs. Nous vous conseillons par exemple le site de l'ANCMSP, le syndicat FAGE, la CGT Ferc Sup, le SNCS FSU. Plusieurs blogs de jeunes chercheur-es sont particulièrement utiles pour s'informer, comme celui de l'Efigies : <https://efigies-ateliers.hypotheses.org/outils/les-droits-des-doctorant-es>

2 - Les violations des droits des doctorants

L'enquête d'Adèle Combes révèle que les doctorants sont particulièrement soumis à la violation de leurs droits. A titre d'exemple, un doctorant sur deux a fait l'objet de violences psychologiques au cours de sa thèse et une doctorante sur trois de violences sexistes et sexuelles.

L'appropriation du travail des jeunes chercheurs et chercheuses (plagiat, vol de données) est également un phénomène majeur qui touche 20% des doctorants. Ces atteintes aux droits révèlent des problèmes structurels dans le fonctionnement de l'université : la précarité du milieu, la course à la productivité, une certaine culture de la souffrance ou des enjeux de hiérarchie dans la construction des carrières.

3 - Quels sont les effets sur les doctorants ?

Ces violations ont des effets très concrets sur la vie des doctorants et des doctorantes et sur leur santé mentale généralement mise à rude épreuve pendant la thèse. Selon la même enquête, 90% des doctorants interrogés disent avoir vécu des troubles du sommeil, des cas de phobie, de syndrome de l'imposteur ou de dépression. En plus de l'impact sur la santé des jeunes chercheurs, la violation de leurs droits peut avoir des effets sur leur carrière. Certains décident d'abandonner leur thèse après que les données de l'enquête aient été volées par un collègue ou un supérieur hiérarchique. Pour d'autres, c'est la dénonciation de ces actes de plagiat ou de harcèlement au travail qui met en danger leur carrière au sein de l'université.

4 - Comment gérer la direction de thèse ?

La direction de thèse est un élément central dans l'expérience du doctorant. Elle peut tout autant aider les jeunes chercheurs que leur nuire. De nombreux doctorants vivent des expériences difficiles avec leur direction de thèse : le manque de suivi, l'absence de tout contact, les cas de chantage voire le vol de données. Face à cela, il existe plusieurs solutions : évoquer le sujet lors des comités annuels de suivi, en discuter avec d'autres collègues universitaires voire entamer une procédure de changement de direction si la situation n'est plus tolérable. Dans tous les cas, il est primordial de multiplier les interlocuteurs afin de sortir d'une relation unique et parfois verticale avec sa direction.

5 -A qui peut-on s'adresser ?

Face à ces défis, il n'y a pas de solution magique mais vous pouvez trouver de l'aide auprès de plusieurs interlocuteurs. Au sein de l'université, il existe normalement un ou une responsable médiation ainsi qu'un ou une médecin à qui vous pouvez demander de l'aide. Sachez que votre discussion sera protégée par le secret professionnel. N'hésitez pas à vous tourner vers les nombreuses associations qui militent quotidiennement pour protéger vos droits : des associations locales dans chaque laboratoire aux confédérations nationales en passant par les syndicats.

Par exemple face aux violences sexistes et sexuelles dans l'université ou sur le terrain, des associations spécialisées comme CLASCHEs (<https://clasches.fr/>) ou BADASSEs (<https://badasses.hypotheses.org/>) sont des alliés majeurs. L'association Nightline agit également pour la santé mentale des jeunes, elle écoute et informe les étudiants en difficulté. Enfin, vous trouverez certainement des soutiens attentifs auprès de jeunes collègues ou de titulaires au sein de votre laboratoire, le plus important étant de briser la logique du silence face à ces violations.

6 - Les ressources pour connaître ses droits ou trouver de l'aide

Plusieurs ressources permettent d'approfondir ces questions, de mieux connaître ses droits et de trouver de l'aide. Nous vous conseillons par exemple l'association Doctopus - Observatoire indépendant de la vie doctorale et son enquête sur la satisfaction au travail et la santé des doctorants et des doctorantes. Les autorités politiques se sont également emparées du sujet, ce qu'illustre le rapport du Sénat intitulé "Promouvoir et partager une culture partagée de l'intégrité scientifique" qui fait un état des lieux de la question. Vous trouverez aussi de riches informations dans le "Guide des précaires de l'université" publié par le syndicat Sud éducation.

7 - Les conseils à garder en tête

Si vous êtes lancé dans l'aventure de la thèse, le principal conseil que nous puissions vous donner est donc de vous protéger. Gardez en tête que votre santé est bien plus importante que votre thèse et que rien ne justifie une atteinte à vos droits ou une dégradation de votre santé mentale. Acceptez de prendre soin de vous, de faire des pauses pour couper de temps en temps et prenez le réflexe de discuter de vos problèmes avec vos collègues.

Cette fiche synthétise une séance de formation organisée par Noria Research le 21 avril 2022 et animée par Adèle B. Combes, docteure en neurobiologie et autrice de l'ouvrage Comment l'Université broie les jeunes chercheurs. Précarité, harcèlement, loi du silence (Autrement, 2022).

Pôle formation

[www.noria-research.com/formation/
training@noria-research.com](http://www.noria-research.com/formation/training@noria-research.com)